



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
9 février 2015
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission de l'investissement, des entreprises et du développement

Septième session

Genève, 20-24 avril 2015

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire

Entrepreneuriat et objectifs de développement durable

Promouvoir l'entrepreneuriat au service du développement

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

Dans la présente note, le secrétariat de la CNUCED s'intéresse au rôle de l'entrepreneuriat dans le développement durable. Comme suite aux résolutions 67/202 et 69/210 de l'Assemblée générale sur l'entrepreneuriat au service du développement, il passe en revue les tendances récentes dans ce domaine, et examine l'évolution des meilleures pratiques vers la mise en œuvre d'une approche globale des politiques et des stratégies nationales de l'entrepreneuriat; le développement de l'entrepreneuriat vert, de l'entrepreneuriat social, de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'entrepreneuriat des femmes; ainsi que les mécanismes nouveaux et innovants qui visent à faciliter l'accès au financement. Il se penche également sur les nouvelles questions qui se posent en matière de suivi et mesure de l'entrepreneuriat. Il examine en particulier les initiatives internationales menées pour évaluer le succès des politiques de l'entrepreneuriat et suivre leur mise en œuvre. Il présente brièvement les principales difficultés rencontrées pour mettre au point des données exhaustives et comparables et sélectionner les indicateurs de base communs qui aideront les décideurs et les autres parties prenantes à promouvoir l'entrepreneuriat et ses retombées positives. Il propose enfin quelques questions dont les participants pourraient souhaiter débattre, notamment sur le rôle de l'entrepreneuriat dans la réalisation des objectifs de développement durable et les mesures à prendre pour le renforcer.



Introduction

1. L'entrepreneuriat, en ce qu'il crée des emplois, stimule la croissance économique et l'innovation, améliore les conditions sociales et contribue à répondre aux défis environnementaux, est important pour les objectifs de développement durable et cette importance est corroborée par les travaux de l'Assemblée générale¹. En 2012, l'Assemblée générale a adopté la résolution 67/202 sur l'entrepreneuriat au service du développement. La CNUCED ayant joué un rôle déterminant dans la promotion de l'entrepreneuriat et des petites, moyennes et microentreprises (PMME) au cours des vingt dernières années, le Département des affaires économiques et sociales a demandé qu'elle établisse un rapport à l'intention de l'Assemblée générale² sur la mise en œuvre de cette résolution. Ce rapport a été utilisé comme document de référence pour une deuxième résolution de l'Assemblée générale, au même intitulé (A/RES/69/210), que celle-ci a adoptée à sa soixante-neuvième session, en 2014.

2. Dans ses résolutions, l'Assemblée générale souligne la nécessité de mettre en place un cadre global pour la promotion de l'entrepreneuriat et demande aux organismes et organes compétents des Nations Unies de continuer de faire une place à l'entrepreneuriat et de l'intégrer dans leurs politiques de développement. Elle les prie également d'améliorer les cadres réglementaires et les politiques qui favorisent l'entrepreneuriat et de déterminer les indicateurs pouvant servir à mesurer le succès des politiques en faveur de l'entrepreneuriat, en collaboration avec les États Membres.

3. La présente note fait fond sur les résolutions de l'Assemblée générale relatives à l'entrepreneuriat au service du développement. Le secrétariat de la CNUCED y examine les tendances récentes, notamment l'évolution vers une approche stratégique et globale de l'entrepreneuriat et le développement de l'entrepreneuriat vert, de l'entrepreneuriat social, de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'entrepreneuriat des femmes. Il pointe l'accès des PMME au financement comme l'un des principaux défis à relever pour favoriser l'entrepreneuriat.

4. Le secrétariat de la CNUCED approfondit également les questions relatives à la mesure de l'entrepreneuriat, en indiquant les domaines clés dont il faudra tenir compte lors de l'élaboration de directives sur les indicateurs qui aideront les décideurs et les autres parties prenantes à promouvoir l'entrepreneuriat et à maximiser ses retombées positives.

I. L'entrepreneuriat au service du développement: tendances récentes

5. On s'accorde de plus en plus à reconnaître que l'entrepreneuriat est essentiel pour le développement durable et qu'il joue un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté, l'égalité des sexes et la viabilité environnementale. Les politiques de l'entrepreneuriat sont multidimensionnelles et sont reliées à d'autres domaines, tels que l'éducation et le développement des compétences, la technologie et l'innovation, ainsi que la finance et le renforcement des capacités. Afin d'aider les décideurs, la CNUCED a élaboré le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat, qui a été présenté durant la treizième session de la Conférence, à Doha, en 2012.

¹ Organisations des Nations Unies, 2009, *Doha Declaration on Financing for Development (Déclaration de Doha sur le financement du développement)* (New York, publication des Nations Unies, 09-20901), disponible à l'adresse: http://www.un.org/esa/ffd/doha/documents/Doha_Declaration_FFD.pdf, consulté le 8 février 2015.

² Assemblée générale, 2014, L'entrepreneuriat au service du développement, 18 août (A/69/320).

6. Outre la reconnaissance croissante du rôle de l'entrepreneuriat dans le développement durable, on peut citer parmi les tendances principales l'intérêt accru pour une approche globale des politiques de l'entrepreneuriat et de leur application, la profession de l'entrepreneuriat des femmes, de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'entrepreneuriat social. On est également à la recherche de formes nouvelles et innovantes de financement afin que celui-ci soit plus facile d'accès pour les PMME. Le débat sur les indicateurs à mettre en place pour aider les décideurs et les autres parties prenantes à mesurer le succès des politiques en faveur de l'entrepreneuriat et leurs effets est une autre évolution importante. Les sections qui suivent portent sur ces questions.

A. Politiques nationales de l'entrepreneuriat

7. On reconnaît de plus en plus la nécessité d'élaborer les politiques de l'entrepreneuriat selon une approche globale et systémique qui garantisse une coordination et une cohérence propres à aboutir à des effets positifs. Le tableau 1 dresse une liste de pays ayant adopté cette approche globale et développé des stratégies et des politiques nationales de l'entrepreneuriat.

Tableau 1

Exemples de politiques nationales de l'entrepreneuriat, 2014

Région	Pays	Politique
Afrique	- Ghana, CNUCED – Cadre directeur pour l'entrepreneuriat	Cadre directeur national
	- Gambie (en préparation), CNUCED – Cadre directeur pour l'entrepreneuriat	Cadre directeur national
Europe	Irlande: Déclaration de politique nationale sur l'entrepreneuriat	Stratégie nationale de l'entrepreneuriat
Moyen-Orient	Jordanie	Stratégie nationale pour l'entrepreneuriat et la croissance des petites et moyennes entreprises (PME), 2014-2018
Amérique latine	- Chili ³	Stratégie nationale de l'entrepreneuriat
	- République dominicaine	
	- Colombie, revue	
	- Costa Rica	
	- El Salvador ⁴	
	- Honduras ⁵	
	- Équateur, CNUCED – Cadre directeur pour l'entrepreneuriat ⁶	

Source: Base de données de la CNUCED.

³ <http://www.innovacion.gob.cl/2014/10/conozca-la-nueva-politica-de-emprendimiento-2014-2018-de-corfo/>, consulté le 8 février 2015.

⁴ <https://www.conamype.gob.sv/phocadownload/politica%20de%20emprendimiento%20con%20rebase.pdf>, consulté le 8 février 2015.

⁵ <http://www.presidencia.gob.hn/?tag=estrategia-de-fomento-al-emprendimiento-de-honduras>, consulté le 8 février 2015.

⁶ <http://aei.ec/web/xp/>, consulté le 8 février 2015.

8. Le tableau 2 contient des exemples de coopération aux niveaux régional et infranational qui portent notamment sur l'élaboration de stratégies régionales et de projets conjoints visant à favoriser la sensibilisation à l'entrepreneuriat et la formation de réseaux dans ce domaine, l'échange de technologies et le développement des compétences. Le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) – Emprende, par exemple, cherche à créer un écosystème entrepreneurial reliant les secteurs économiques de huit pays de la région⁷. Chaque pays doit maintenant adapter la stratégie régionale aux réalités nationales et la mettre en œuvre. Cette stratégie repose sur cinq grands piliers: système éducatif, écosystème favorable, organisation institutionnelle, mentalités et culture, et financement.

Tableau 2

Exemples de politiques régionales et infranationales de l'entrepreneuriat, 2009-2014

<i>Région</i>	<i>Politiques régionales</i>	<i>Politiques infranationales/locales</i>
Afrique	Stratégie du Groupe de la Banque africaine de développement sur l'entrepreneuriat en Afrique en tant que pilier du développement du secteur privé, 2013-2022	Ville de Johannesburg (Afrique du Sud), cadre stratégique et politique d'entrepreneuriat pour les jeunes, 2009
Asie	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, plan de développement des PME, 2010-2014 (comprend un programme de développement de l'entrepreneuriat)	Singapour: prolongation du programme de déductions fiscales pour le secteur de la recherche-développement (R-D)
Europe	Plan d'action de l'Union européenne «Entrepreneuriat 2020» Union européenne, forum stratégique sur l'entrepreneuriat numérique	Région de Murcie (Espagne), plan d'action pour l'entrepreneuriat et initiative «municipalité entrepreneuriale», 2014 (Municipio Emprendedor) Suisse occidentale, plan d'innovation et d'entrepreneuriat, 2012 (fait partie du programme intercantonal 2012-2015)
Amérique latine	Région d'Amérique centrale et République dominicaine, stratégie régionale du SICA «SICA Emprende», 2014	Plan stratégique pour l'entrepreneuriat dans la région d'Antioquia (ville de Medellín, Colombie)
Amérique du Nord		Stratégie d'entrepreneuriat pour le Québec (Canada), 2011

Source: Base de données de la CNUCED.

9. D'autres initiatives récentes poursuivent un objectif plus large axé sur le développement de l'innovation, l'amélioration de l'environnement commercial et le renforcement des PME locales. Selon l'institut de recherche argentin Prodem, en Amérique latine c'est le Chili qui offre les meilleures conditions pour les PME à fort taux de

⁷ Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et République dominicaine.

croissance, suivi du Mexique, du Brésil, du Costa Rica et de l'Argentine, car ces pays ont adopté des politiques d'innovation qui tiennent compte de la croissance et du développement des PME⁸.

10. Les programmes en faveur des jeunes entreprises se sont multipliés. On peut citer notamment Start-up America, Start-up Chile, Start-up Russia, Start-up Britain, le réseau mondial Start-up Weekend et Start-up Nation-South Africa. Il arrive aussi que des municipalités ou des régions possèdent leurs propres programmes de création d'entreprises, qui souvent se groupent en réseau. Pour favoriser la création de valeur, certains pays se sont dotés de politiques en faveur des entreprises à croissance rapide et rendent compte des progrès accomplis dans des rapports annuels: Israël the Scale-Up Nation, Scale Up UK, Scale Up Europe et Scale Up America. D'après ces rapports, pour faciliter la croissance des entreprises, il faut créer un écosystème de l'innovation, assurer le développement des entreprises existantes en stimulant les ventes et la commercialisation, et faire grandir les entreprises en les aidant à obtenir des ressources aussi indispensables que, par exemple, les capitaux appropriés et l'accès aux bons fournisseurs. En Colombie, le programme «Manizales-Más» a intégré ces éléments avec l'aide du Babson College (États-Unis d'Amérique).

11. D'autres pays ont réformé leur réglementation commerciale pour faciliter la création d'entreprises et simplifié la législation relative au travail ainsi que la réglementation fiscale. Selon le rapport Doing Business de 2015, c'est en Afrique subsaharienne que les réformes visant à améliorer l'environnement commercial ont été les plus efficaces ces dernières années. En 2013/2014, le Bénin, le Togo et la Côte d'Ivoire ont mis en œuvre au moins 39 réformes qui ont facilité la création d'entreprises, l'obtention de crédits et le paiement des impôts⁹.

B. L'entrepreneuriat des jeunes

12. L'entrepreneuriat des jeunes est devenu une priorité de développement pour de nombreux pays confrontés aux problèmes de la poussée démographique et du chômage des jeunes. D'après le rapport du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) de 2013¹⁰, il y a plus de chances que les jeunes aient des idées nouvelles et aient été en contact avec le numérique dès leur plus jeune âge, et, dans certaines sociétés, ils sont plus instruits que leurs parents. Par ailleurs, les probabilités sont moindres qu'ils aient à assumer des responsabilités telles qu'une hypothèque ou une famille, qui tendent généralement à atténuer le fait du risque. Afin de tirer profit de ce potentiel, plusieurs pays ont récemment mis en place des politiques et des programmes en faveur des jeunes entrepreneurs. Par exemple, les pays africains ont été les premiers à introduire la formation à l'entrepreneuriat dans l'enseignement secondaire. En Angola, 139 enseignants ont suivi une formation certifiée dans ce domaine et, à ce jour, ont dispensé des cours à 9 800 étudiants¹¹. En Europe, le plan d'action «Entrepreneuriat 2020» a désigné l'entrepreneuriat comme l'une des huit compétences essentielles que chaque jeune devrait posséder. L'encadré 1 examine les orientations prises par la CNUCED dans ce domaine.

⁸ www.prodem.ungs.edu.ar/blog/2014/10/icsed_english/, consulté le 8 février 2015.

⁹ Banque mondiale, 2014, *Doing Business 2015: au-delà de l'efficience* (Washington, Banque mondiale).

¹⁰ J. E. Amorós, N. Bosma et Global Entrepreneurship Research Association, 2014, *Global Entrepreneurship Monitor: Global Report 2013*, disponible à l'adresse: <http://www.gemconsortium.org/docs/download/3106>, consulté le 8 février 2015.

¹¹ Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, 2014, *Fostering entrepreneurial youth*, rapport de la réunion, tenue du 11 au 13 novembre 2014 à Vienne.

Encadré 1**Encourager les jeunes entrepreneurs**

Face à l'intérêt croissant porté à l'entrepreneuriat des jeunes, la CNUCED, en collaboration avec le Secrétariat du Commonwealth, a publié un nouveau document intitulé «Promoting Youth Entrepreneurship: Policy Guidance». Ce document a pour but d'aider les décideurs à concevoir des politiques qui permettront de libérer le potentiel entrepreneurial des jeunes. Les principales recommandations contenues dans ce document sont présentées ci-après.

Pour que l'entrepreneuriat des jeunes ait davantage d'impact sur la création d'emplois et la promotion du développement durable, les décideurs peuvent améliorer le cadre réglementaire en s'efforçant d'éliminer les obstacles qui empêchent les jeunes entrepreneurs de lancer leur entreprise, en mettant en place un système d'inscription en ligne ainsi que des réglementations simplifiées, en réduisant la stigmatisation autour de la faillite et en facilitant le lancement de nouveaux projets. Il est essentiel que les services d'aide aux entreprises veillent à ce que les jeunes entrepreneurs obtiennent le soutien approprié. Les secteurs public et privé ainsi que d'autres partenaires intéressés peuvent s'associer pour améliorer la formation et le développement des compétences, et s'assurer que les compétences acquises par les jeunes correspondent mieux aux besoins du marché du travail. Il est également indispensable de renforcer les capacités des enseignants. La formation professionnelle et l'apprentissage doivent aussi être améliorés.

Les décideurs peuvent ouvrir la voie en matière d'appui à l'acquisition de technologies et à l'innovation en prenant des mesures d'incitation qui encourageront le secteur privé à investir. Ils pourraient également promouvoir la mise en place de cadres réglementaires et de politiques d'innovation favorables, l'investissement dans l'enseignement et la formation de niveau supérieur, ainsi que la R-D. Des investissements doivent être réalisés dans l'infrastructure technologique afin de jeter les bases d'une économie numérique prospère, de stimuler le développement de l'innovation et de faire en sorte que les jeunes aient accès aux connaissances et aux compétences nécessaires pour exploiter la technologie et créer des produits et services commerciaux.

En plus de réformer le système financier, les gouvernements, appuyés par des entités du secteur financier et des organisations non gouvernementales (ONG), pourraient étudier les moyens d'améliorer l'intégration financière. Les exigences en matière de garanties, le niveau élevé des frais bancaires et le manque de connaissances financières sont les principaux obstacles auxquels les jeunes se heurtent. Parmi les mesures proposées figurent la constitution de garanties, le financement soutenu par le renforcement des capacités et les systèmes spéciaux de paiement par téléphone portable.

Les jeunes doivent être des partenaires et des collaborateurs dans le cadre de l'entrepreneuriat. À cette fin, les pouvoirs publics, les ONG et le secteur privé doivent se concerter pour concevoir des moyens d'associer les jeunes et de promouvoir le développement de réseaux et d'associations qui défendent les jeunes entrepreneurs.

Source: CNUCED, à paraître.

C. L'entrepreneuriat des femmes

13. Une attention croissante est portée à l'entrepreneuriat des femmes comme moyen d'autonomisation et comme moyen d'élargir leurs opportunités et de bénéficier de leur participation à l'emploi productif (indépendant ou non). Selon les estimations disponibles, au niveau mondial, entre un quart et un tiers des entreprises du secteur formel sont détenues

et dirigées par des femmes. Or les études indiquent aussi que, dans certains pays, les femmes entrepreneurs rencontrent davantage de difficultés que les hommes pour créer et développer leur entreprise, en particulier en raison des normes culturelles et des attitudes sociales. Les statistiques montrent également que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de créer une entreprise et de la faire agrandir¹².

Encadré 2

Rendre hommage aux femmes entrepreneurs

Une année sur deux, la CNUCED décerne le prix Empretec de la femme chef d'entreprise aux femmes entrepreneurs qui ont bénéficié de la formation Empretec. Ce prix a eu un fort retentissement en matière de débouchés commerciaux, mais aussi en tant que source d'inspiration pour des femmes futurs entrepreneurs. Voici quelques remarques faites par les trois lauréates du prix 2014, décerné durant le Forum mondial de l'investissement:

- Lina Khalifeh (Jordanie), qui a remporté le premier prix, a commencé à développer son entreprise dans d'autres pays du Moyen-Orient. «Permettre à davantage de femmes de se former aux techniques d'autodéfense est un objectif personnel, et c'est en recevant ce prix que je m'en suis rendu compte.» Pour étendre son activité, Lina doit faire procéder à l'enregistrement international de la marque SheFighter; elle sera soutenue dans cette tâche par la CNUCED et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.
- Divine Ndhukula (Zimbabwe), qui a remporté le deuxième prix, a indiqué que la formation était un facteur essentiel de la croissance de sa société de sécurité, SECURICO: «Dès mon plus jeune âge, j'ai su que je voulais être entrepreneur ... la formation Empretec que j'ai suivie en 1995 a marqué un tournant.». Elle a dédié son prix à ses 900 fidèles employés. Dans une branche d'activité où les femmes représentent moins de 1 % de la main-d'œuvre totale, SECURICO est l'entreprise qui emploie le plus grand nombre de femmes après le Gouvernement.
- Après avoir reçu le troisième prix, Lorena Picasso de l'entreprise SOMNO est retournée dans sa ville natale de Santa Fe (Argentine). «De nombreuses portes qui nous étaient fermées se sont soudainement ouvertes. C'est un défi, mais je suis persuadée que nous saurons le relever.» Une délégation de 35 représentants du Gouvernement, présidée par José Corral, le maire de Santa Fe, a rendu visite à Lorena dans son atelier. Cette visite a débouché sur un accord visant à réapprovisionner les crèches locales de la région en jouets de la marque SOMNO.

Un prix spécial, correspondant au thème du Forum «Investir pour un développement durable», a été décerné à deux femmes entrepreneurs pour leur action dans le domaine de l'entrepreneuriat vert et de l'entrepreneuriat social. Pabla Torres, qui a lancé le projet Biopro, est en train de conclure un partenariat public-privé avec l'université locale de Mendoza (Argentine) afin de créer des pesticides biologiques pour les vignobles. Leena Irshaid, ingénieur chimiste, est la cofondatrice de la Women's Cooperative Association. Cette société a été établie en 2008 pour introduire des produits agricoles sur le marché en mettant à profit les compétences de femmes hautement qualifiées de la région qui sont au chômage. L'initiative a pris une ampleur qui dépasse largement les attentes de sa promotrice, et le fait de recevoir un prix spécial durant la cérémonie de remise du prix n'a fait que confirmer les avantages qu'il y a à intégrer une forte dimension sociale dans l'entreprise. «Je suis extrêmement reconnaissante et très motivée à l'idée de développer notre association.»

Source: Empretec Newsletter n° 27.

¹² Voir Banque mondiale, 2007, Tanzania gender and economic growth assessment, document de travail; et Foreign Investment Advisory Service, 2005, Gender and growth assessment for Uganda: A gender perspective on legal and administrative barriers to investment.

14. Compte tenu de ce qui précède, les gouvernements ont adopté des politiques et des programmes visant à développer l'entrepreneuriat des femmes¹³. C'est ainsi que la Tunisie a instauré des politiques de l'entrepreneuriat comportant un volet consacré à l'entrepreneuriat des femmes, notamment des programmes de formation tout au long de la vie¹⁴. Aux États-Unis, la Small Business Administration collabore avec le National Women's Business Council et d'autres organismes pour proposer des programmes ambitieux visant à aider les femmes entrepreneurs et à multiplier les débouchés pour leurs 7,8 millions d'entreprises¹⁵. Certains gouvernements ont favorisé l'accès des femmes à de nouveaux marchés et aux technologies de l'information et de la communication (TIC), par exemple en développant l'accès à Internet. De plus, les programmes en faveur de l'autonomisation des femmes, qui augmentent l'acceptation culturelle en présentant les femmes entrepreneurs comme des modèles et en sensibilisant le public, se sont révélés utiles (encadré 2).

D. Autres questions

15. L'entrepreneuriat vert et l'entrepreneuriat social devraient grandement contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et à la promotion de la croissance économique, tout en renforçant l'intégration sociale. Un certain nombre de mesures sont en cours de mise en œuvre – dons de contrepartie, dons pour l'élaboration de projets, dons pour les études de faisabilité, fonds de R-D et mesures visant à mobiliser des fonds afin de maintenir bas les prix d'acquisition pour les technologies vertes et de soutenir les efforts de modernisation et de mise à niveau. Certains pays, tels les États-Unis, ont créé un statut juridique particulier pour les entreprises sociales qui font souvent appel à un financement spécial (chap. II).

II. Financement du développement, entrepreneuriat et programme pour l'après-2015

16. Le financement est essentiel pour réaliser les objectifs de développement durable. S'appuyant sur le Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement (2002), les auteurs de la Déclaration de Doha sur le financement du développement (2008) ont souligné la nécessité de disposer d'une infrastructure financière appropriée qui fournit des services et des produits aux PMME et facilite l'accès des entreprises au financement.

17. La troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui aura lieu à Addis-Abeba en juillet 2015, peut apporter un soutien précieux à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015, y compris en ce qui concerne la contribution de l'entrepreneuriat à sa réalisation. Conformément aux résolutions 68/204 et 68/279 de l'Assemblée générale, cette conférence doit mettre l'accent sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha et recenser les obstacles et les contraintes rencontrés dans la réalisation des buts et objectifs fixés dans ces instruments, ainsi que les mesures et initiatives propres à les surmonter.

¹³ L. Mayoux, 2012, Gender mainstreaming in value chain development, *Enterprise Development and Microfinance*, 23(4), décembre.

¹⁴ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2014, *Politiques en faveur des PME: Afrique du Nord et Moyen-Orient 2014 – Évaluation sur la base du Small Business Act pour l'Europe* (Paris, publication de l'OCDE).

¹⁵ <https://www.sba.gov/content/womens-business-resources>, consulté le 8 février 2015.

18. Il est à noter que, dans sa résolution 68/204, l'Assemblée générale a souligné la nécessité d'assurer le dynamisme et le bon fonctionnement du secteur des entreprises, tout en favorisant l'accroissement des revenus et en améliorant leur répartition, en préconisant l'autonomisation des femmes et en protégeant les droits des travailleurs et l'environnement. Elle a également indiqué que les microfinancements, et notamment les microcrédits, pourraient être efficaces pour créer des activités indépendantes productives, et pourraient faciliter la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international. Nombre de ces principes ont été repris dans la résolution 68/279.

19. Selon la Banque mondiale, l'accès au financement constitue le principal obstacle à la croissance pour 410 à 520 millions de PMME au niveau mondial, dont 360 à 440 millions sont installées dans des pays émergents. Moins de 30 % de ces PMME ont recours au financement extérieur et la moitié d'entre elles ne sont pas suffisamment financées¹⁶. En conséquence, les besoins de financement des PMME, qui jouent un rôle très important dans l'économie des pays en développement et des pays émergents, sont énormes. Selon les estimations de la Société financière internationale, dans les pays en développement, ils s'élèveraient à 2 000 milliards de dollars¹⁷, et se situeraient entre 2 100 et 2 500 milliards de dollars dans les pays émergents, soit environ 14 % du produit intérieur brut total de ces pays¹⁸, selon celles de la Banque mondiale.

20. Il est indispensable de garantir l'accès des PMME au financement à cause du rôle déterminant qu'elles jouent dans la croissance économique et dans le développement durable. Selon la Banque mondiale, un accès sans entrave au financement peut aider quelque 400 millions de PMME situées dans les pays en développement à développer leur activité, à créer de l'emploi et à générer des revenus supplémentaires¹⁹.

21. Dans son *Rapport sur l'investissement dans le monde 2014*²⁰, la CNUCED analyse les principaux obstacles à surmonter pour optimiser la contribution et minimiser les risques et les inconvénients de l'investissement public et privé dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable. Elle appelle l'attention sur la faible capacité d'absorption de certains pays en développement, en proposant des mesures qui permettront de favoriser et de faciliter l'entrepreneuriat, de soutenir les technologies, de mettre en valeur les ressources humaines et les compétences, et de promouvoir les relations et les groupements dans le cadre de pépinières d'entreprises ou de zones économiques afin d'encourager la création d'entreprises dans les secteurs concernés. Le Plan d'action visant à mettre l'investissement privé au service des objectifs de développement durable, présenté dans le Rapport, englobe ces mesures qui sont fondées notamment sur le principe de l'équilibre entre l'augmentation de l'investissement privé et celle de l'investissement public. Dans les sections qui suivent, le secrétariat de la CNUCED examine les mécanismes de financement publics et privés ainsi que les partenariats public-privé mis en place pour accroître la contribution de l'entrepreneuriat au développement durable.

¹⁶ Banque mondiale, 2013, *Financing for Development Post-2015* (Washington, Banque mondiale).

¹⁷ Société financière internationale, 2014, *Access to credit among micro, small, and medium enterprises*, disponible à l'adresse: <http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/1f2c968041689903950bb79e78015671/AccessCreditMSME-Brochure-Final.pdf?MOD=AJPERES>, consulté le 8 février 2015.

¹⁸ Banque mondiale, 2014, op. cit.

¹⁹ Ibid.

²⁰ CNUCED, 2014, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2014: L'investissement au service des objectifs de développement durable – Un plan d'action* (New York et Genève, publication des Nations Unies, numéro de vente F.14.II.D.1).

A. Financement public

22. Le financement public a un rôle important à jouer dans la promotion de l'entrepreneuriat; il convient en effet de mettre en place des mécanismes publics de garantie de crédit, des subventions au renforcement des capacités et une assistance technique pour le développement des activités de prêt, de promouvoir l'utilisation de nouvelles technologies bancaires, d'apporter aux utilisateurs des connaissances financières et de superviser comme il se doit les produits financiers proposés aux entrepreneurs sociaux, aux microentrepreneurs et aux groupes défavorisés. Il faut tout particulièrement apporter une aide aux entreprises innovantes dans les domaines des technologies vertes et du développement durable. À cette fin, les fonds d'innovation ont été utilisés pour apporter un financement initial à des initiatives en faveur de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans les pays développés et les pays en développement. Récemment, des fonds d'innovation équitables ont vu le jour; ces fonds présentent un formidable potentiel car ils sont porteurs d'une croissance qui réduit la pauvreté et élargissent l'accès des PMME au financement. C'est ainsi que le Fonds indien pour l'innovation équitable, créé en 2013 par le Conseil national de l'innovation, a servi à catalyser la création d'un écosystème de l'entrepreneuriat et à soutenir l'innovation axée sur les groupes marginalisés de la société.

23. De la même manière, la plate-forme Start-up Chile, conçue par le Gouvernement chilien et mise en œuvre par l'Agence chilienne pour le développement économique (CORFO), a permis à des nouveaux entrepreneurs à fort potentiel venus du monde entier de créer leur entreprise. Start-Up Chile a lancé son programme pilote en 2010 et a attiré au Chili 22 entreprises nouvelles de 14 pays différents. Ces entreprises sont sélectionnées au terme d'une procédure d'admission menée par des experts de la Silicon Valley et des représentants du Comité chilien de l'innovation. En décembre 2014, le programme avait fourni un financement à plus de 1 000 entreprises nouvelles et mis à leur disposition des services d'incubation.

24. L'aide internationale au développement joue un rôle important dans le financement du développement. Au cours des dernières années, par exemple, des partenaires de développement ont créé des fonds d'encouragement pour stimuler l'entrepreneuriat dans les pays en développement, tout en s'efforçant de résoudre les problèmes liés à l'accès équitable au financement. Des initiatives, telles que l'initiative «Le Défi pour le financement des PME» lancée par le Groupe des 20 (G-20), visent à corriger les imperfections du marché en mettant au point et en diffusant des solutions et des modèles de financement innovants et novateurs qui stimulent le financement des PME de manière durable²¹.

25. On peut aussi citer l'exemple des modèles novateurs de financement des PME soutenus par le programme Empretec de la CNUCED (encadré 3).

26. Au niveau mondial, il existe plusieurs autres initiatives remarquées qui ont pour but de faciliter l'accès des PME au financement:

a) L'OCDE analyse actuellement les difficultés d'accès au financement auxquelles les PME se sont heurtées durant la crise, dans un contexte marqué par la forte baisse de la rentabilité des banques et par l'érosion de leurs fonds propres qui ont entraîné une restriction des crédits;

²¹ <http://www.changemakers.com/SME-Finance>, consulté le 8 février 2015.

b) L'initiative de l'Université de Harvard, intitulée «Entrepreneurial Finance Lab Research Initiative», utilise des tests psychométriques pour évaluer les risques et les perspectives d'avenir d'un projet d'entreprise, sans examiner le plan d'exploitation, les antécédents financiers ni les garanties de l'emprunteur. Elle met désormais sa méthode en pratique dans les banques de plusieurs pays en développement;

c) Child and Youth Finance International vise à autonomiser les jeunes partout dans le monde, en particulier ceux qui sont vulnérables et marginalisés, en augmentant leurs capacités financières, en leur faisant mieux connaître les droits sociaux et économiques et en améliorant leur accès à des services financiers appropriés;

d) L'Alliance financière pour le commerce durable (FAST) est une association regroupant des institutions financières et des producteurs qui œuvrent à la promotion de la production et du commerce durables de produits, avec l'appui de l'Agence des États-Unis pour le développement. Elle a élaboré une boîte à outils qui contient un module de formation complet destiné à améliorer les connaissances financières;

e) Au niveau régional, le Fonds d'assistance au capital de démarrage est un mécanisme d'aide conçu pour apporter un financement initial à des entreprises nouvelles et des projets engagés dans le secteur des énergies propres en Afrique et en Asie. Il propose deux formes de partage des coûts aux gestionnaires de fonds d'investissement qui sont prêts à inclure des investissements de démarrage dans leur stratégie d'investissement globale. Le Fonds est géré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement.

Encadré 3

Modèles de financement adoptés par Empretec Argentine et Empretec Ghana

Argentine

En 2009, la Banco de la Nación Argentina et la Fondation Empretec en Argentine ont lancé une initiative conçue pour fournir un financement et une assistance technique à moyen et à long terme à des PME dynamiques, innovantes et tournées vers les technologies. En Argentine, les obstacles réglementaires sont tels que les PME n'ont pas accès au financement, aussi la Banco de la Nación a-t-elle créé un fonds d'affectation spéciale destiné à financer des entreprises nouvelles prometteuses et à renforcer les capacités productives, tout en favorisant la connaissance et la créativité dans la société. Le modèle corrige les imperfections du marché qui freinent le financement de nouvelles PME, en particulier les incertitudes liées aux risques accrus qu'encourent les nouveaux venus sur le marché, aux asymétries d'information et aux aléas moraux associés au manque d'expérience et à l'insuffisance de capitaux. Ces imperfections font qu'il est difficile pour les institutions financières de faire une évaluation, ce qui pourrait augmenter les risques de défaut de paiement et réduire l'ampleur des initiatives en faveur des PME, et finalement alourdir les coûts liés à la gestion et à l'évaluation. Grâce à la Fondation Empretec, des entreprises du secteur de la technologie ont eu accès à des crédits à moyen et à long terme à des taux très avantageux (subventionnés), ainsi qu'à une assistance technique spécialisée.

Ghana

Le Programme des Nations Unies pour le développement et le Gouvernement ghanéen ont fourni des fonds à Empretec Ghana afin qu'il crée un fonds renouvelable permettant d'accorder des crédits à des PMME des secteurs du tourisme, de la construction et des exportations non traditionnelles ainsi que du secteur manufacturier pour qu'elles puissent se développer. Le projet sur trois ans avait plusieurs objectifs: renforcer les capacités productives des PMME, faciliter leur croissance et leur développement, et renforcer les capacités d'Empretec Ghana qui serait ainsi à même d'accorder des crédits à

long terme et des prêts aux PMME ayant un potentiel avéré de croissance et de création d'emplois afin qu'elles puissent acquérir des actifs fixes ou relancer ou développer leur activité. Les PMME qui répondaient à ces conditions devaient rembourser les fonds dans un délai de douze à dix-huit mois. Au cours du projet, 631 entrepreneurs, dont la plupart étaient des femmes, ont bénéficié de crédits et ont créé 1 632 emplois. Le projet a été lancé par Empretec Ghana en 1996 et est toujours d'actualité.

Source: CNUCED.

27. Mobiliser l'investissement au service du développement durable demeure un enjeu majeur, en particulier pour les pays les moins avancés. Compte tenu des déficits de financement considérables pour le développement dans ces pays, l'investissement étranger peut venir utilement compléter l'investissement intérieur et peut être particulièrement bénéfique lorsqu'il intervient en synergie avec des investissements intérieurs publics et privés et des mesures prises pour promouvoir et renforcer les entreprises et les fournisseurs locaux. Le Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable, élaboré par la CNUCED, fournit des orientations aux décideurs quant à la manière d'œuvrer de façon cohérente à la réalisation de l'objectif national commun de développement durable.

B. Financement privé

28. Ces dernières années ont été marquées par l'apparition de nombreux mécanismes de financement privé propres à faciliter l'accès des PMME aux ressources financières et à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Les mécanismes traditionnels, telles les banques, jouent toujours un rôle important dans le financement des PME. Toutefois, par aversion pour le risque, les banques sont très réticentes à prêter de l'argent aux PME, surtout dans les pays en développement – en partie parce que les PME ont peu d'actifs fixes à présenter à titre de garantie. La présente section portera donc principalement sur ces autres mécanismes qui ouvrent aux PMME l'accès au financement, à savoir: les investissements d'impact, les investissements providentiels, le capital-risque, le financement participatif, le microfinancement, les services financiers mobiles et les marchés des capitaux, tous présentés ci-après.

29. Les investissements d'impact peuvent être une précieuse source de financement du développement. Visant à la fois à promouvoir des valeurs sociétales et à produire des retombées sociales ou environnementales, ils permettent de lever des fonds auprès de particuliers, de fondations, d'organisations non gouvernementales et de marchés des capitaux, qui servent de plus en plus à appuyer les efforts visant à créer des emplois et à fournir des services aux groupes marginalisés, notamment dans les pays en développement. Les fondations sont des investisseurs d'impact très présents dans le secteur privé. La Fondation Tony Elumelu, par exemple, a investi dans la petite entreprise agricole Mtanga Farms Limited, qui fait vivre 125 000 petits exploitants et lutte contre l'insécurité alimentaire en République-Unie de Tanzanie en produisant des pommes de terre exemptes de maladies²². Les investissements d'impact sont de plus en plus populaires, mais le surcroît de fonds qui permettrait de maximiser leurs effets est encore très difficile à trouver. De plus, comme ils sont tout récents, il reste à mesurer leur impact pour mieux comprendre et renforcer leur rôle dans la promotion de l'entrepreneuriat.

²² http://www.africa.com/blog/tony_elumelu_foundation_announces_impact_investment_deal_with_mtanga_farms_in_tanzania/, consulté le 8 février 2015.

30. Les investissements providentiels et le capital-risque sont aussi d'importantes sources de financement de l'entrepreneuriat. Les investisseurs providentiels opèrent généralement d'une manière non formelle, ont des activités moins étendues que les sociétés de capital-risque et proposent souvent à leurs clients des coûts de transaction plus faibles. Assez peu présents dans les pays en développement, ils ont été à l'origine de la création de nouvelles entreprises dans les secteurs de pointe, dans les pays émergents et certains pays en développement.

31. Le Fonds indien «Start-Up Village» est un bon exemple de ces investisseurs providentiels qui assurent le financement de jeunes entreprises prometteuses. Le réseau des investisseurs providentiels est devenu de plus en plus actif, à la fois dans les pays développés et dans les pays en développement. La World Business Angels Association est née en 2007, du regroupement de plus de 15 associations nationales d'investisseurs partout dans le monde. Établie à Bruxelles, elle a pour objet de former une communauté internationale de décideurs et de réseaux d'investisseurs providentiels afin de promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat par le financement de nouvelles entreprises à forte croissance.

32. Le capital-risque est devenu un élément essentiel du développement des entreprises à forte croissance, dont il assure le financement d'amorçage ou de démarrage. D'un usage répandu dans la plupart des pays développés, il prend de plus en plus d'importance dans certains pays en développement. En Inde, par exemple, le capital-risque a favorisé la croissance des petites entreprises, bailleurs de fonds internationaux et locaux assurant le financement de jeunes entreprises à fort potentiel de croissance dans les secteurs des TIC et des biotechnologies. Un des principaux enjeux dans ce domaine est l'instauration de cadres réglementaires qui encouragent l'intervention des sociétés de capital-risque dans les premières phases de développement des entreprises.

33. De plus en plus utilisé, le financement participatif permet à de petites entreprises de se financer en collectant de petits montants directement auprès de particuliers et d'organisations, au moyen d'Internet et, de plus en plus, au moyen des technologies mobiles et des médias sociaux. Pour se développer, le financement participatif a besoin de textes réglementaires et de dispositifs propres à instaurer un climat de confiance à l'égard des investissements par Internet. S'il peut être un mode de financement viable pour certaines PMME, y compris dans les pays en développement, le financement participatif est encore loin d'être une réalité dans ces pays, en grande partie parce que ceux-ci n'ont pas les infrastructures requises par des plates-formes Internet. Kiva, la première plate-forme de prêt en ligne, met en relation, à l'échelle de la planète, des bailleurs de fonds et des petits entrepreneurs marginalisés qui ont besoin d'un coup de pouce financier pour exploiter un débouché. Un prêt de 25 dollars suffit pour faire d'un particulier un contributeur aux initiatives proposées. Depuis 2005, cette plate-forme a permis de collecter plus de 650 millions de dollars auprès de plus de 1,2 million de bailleurs de fonds en faveur de bénéficiaires établis dans 85 pays²³.

34. Les établissements de microfinancement sont d'autres grands instruments de promotion de l'intégration financière et de financement des PMME. Fruits des efforts déployés en vue d'intégrer les pauvres du monde entier dans le secteur financier, ces établissements proposent des financements de faible montant à des conditions abordables (microcrédits) à des personnes jusqu'alors exclues du système bancaire et financièrement marginalisées telles que les PMME. Contrairement aux prêts commerciaux, les microcrédits ne sont assortis d'aucune obligation de dépôt de garantie. Ils ne peuvent toutefois contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté que s'ils sont gérés de manière éthique par l'organisme prêteur et de manière responsable par l'emprunteur. Il est donc

²³ <http://www.kiva.org/>, consulté le 8 février 2015.

indispensable d'établir un cadre réglementaire solide afin d'améliorer l'accès des PMME aux services de microfinancement et de maîtriser les coûts des microcrédits.

35. Les services financiers mobiles se sont mis à jouer un rôle de plus en plus important dans la facilitation de l'accès des PMME aux services de financement. Le programme «Mobile Money for the Unbanked» de l'Association GSM (GSMA) s'est associé à 19 opérateurs de téléphonie mobile et aux acteurs du secteur financier afin que des millions de personnes non bancarisées dans les pays en développement aient plus vite accès à des services financiers abordables, sûrs et adaptés²⁴. Les services financiers mobiles peuvent améliorer l'accès au financement et favoriser l'intégration financière, mais ils exigent aussi des cadres réglementaires appropriés, notamment une fonction de surveillance. De plus, pour qu'ils soient pleinement profitables, ils doivent être peu coûteux et largement diffusés.

36. Les marchés des capitaux peuvent apporter le complément de financement à long terme dont les PME ont besoin pour se développer. Les plates-formes de négociation secondaires²⁵ deviennent une source importante de financement des PME dans certaines régions en développement, dont l'Afrique et l'Asie. Par exemple, au Botswana, en Égypte, au Ghana et à Maurice, elles aident les PME à lever des fonds pour leur croissance et leur expansion en les soumettant à des exigences moins strictes en matière de droits d'inscription, d'antécédents, de publication d'information financière et d'actionnariat²⁶. Des dispositions réglementaires doivent être prises afin de mieux tirer parti du potentiel de financement des PME offert par les marchés des capitaux.

C. Partenariats public-privé

37. Un moyen éprouvé, mais peu exploité, d'améliorer l'accès au financement dans bon nombre de pays en développement consiste à mettre en place des mécanismes de partenariat public-privé pour favoriser l'affacturage inversé (reverse factoring). Cette forme de financement des chaînes d'approvisionnement est particulièrement intéressante pour les PME des marchés émergents, les fournisseurs pouvant emprunter en fonction de la solvabilité de leurs clients, qui est souvent plus grande s'il s'agit de grandes entreprises nationales ou étrangères. Au Mexique, la banque publique de développement Nacional Financiera est spécialisée dans les services d'affacturage aux PME. Les programmes de relations interentreprises élaborés par la CNUCED dans plusieurs pays proposent aussi de tels services, en plus d'autres services d'aide aux entreprises.

38. Des efforts sont également faits au niveau international pour établir des partenariats public-privé dans une optique d'intégration financière. Concours unique en son genre lancé par le G-20 en 2010, le «SME Finance Challenge» a invité des établissements financiers privés, des investisseurs socialement responsables, des entreprises, des fondations et des organisations de la société civile à proposer des solutions qui rendent les programmes publics mieux à même de mobiliser des partenariats public-privé. Les candidats pouvaient notamment concourir dans l'une des catégories suivantes: les PME écologiques, les PME

²⁴ www.gsma.com/mobilefordevelopment/programmes/mobile-money-for-the-unbanked/about, consulté le 8 février 2015.

²⁵ Selon la définition de la Banque africaine de développement et la Banque mondiale, les plates-formes de négociation secondaires sont des bourses des valeurs parallèles, qui visent à faciliter l'accès des PME au financement à long terme en abaissant le niveau d'exigence vis-à-vis des émetteurs. Selon la Banque mondiale, les plates-formes de négociation secondaires peuvent aider à attirer les PME ou d'autres entreprises pour lesquelles les exigences normalement requises sont trop contraignantes.

²⁶ Banque africaine de développement, 2014, *Rapport sur le développement en Afrique 2014: L'intégration régionale au service de la croissance inclusive*, chap. 5, Tirer parti de l'intégration financière régionale, disponible à l'adresse: http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/ADR_final_FR_web.pdf (consulté le 5 février 2015).

dirigées par des femmes, les PME dirigées par des autochtones, le financement social et les PME, et les PME créées après une catastrophe. Les 13 propositions retenues – sur les 340 présentées – ont été subventionnées, en fonction des résultats obtenus, pendant une période de trois ans. Leur impact global sera mesuré en 2015.

39. Dans la perspective des objectifs de développement durable, le Forum mondial de l'investissement 2014 a également recommandé d'améliorer les partenariats public-privé et d'étendre leur utilisation, y compris en faisant appel à des donateurs pour les projets de développement durable, de manière à améliorer la rémunération des risques et à pallier les défaillances du marché. Les partenariats public-privé sont surtout utilisés pour les projets dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et des transports, mais aussi pour les infrastructures sociales, telles la santé et l'éducation. Ils peuvent donc contribuer au développement de l'entrepreneuriat par l'intermédiaire d'entreprises sociales.

III. Élaboration d'indicateurs sur la mise en œuvre des politiques en faveur de l'entrepreneuriat

40. Pour s'assurer que l'entrepreneuriat ait l'impact escompté sur le développement, il convient d'en mesurer les résultats. Dans sa résolution A/RES/69/210, l'Assemblée générale a d'ailleurs jugé important que l'état d'avancement des politiques en faveur de l'entrepreneuriat puisse être évalué grâce à des données détaillées et comparables, et a invité le système des Nations Unies à définir des indicateurs à cette fin.

41. De nombreux facteurs continuent de compliquer le travail de mesure de l'entrepreneuriat et de son impact sur le développement, notamment les divergences de définition et la nature multidimensionnelle de l'entrepreneuriat, et le manque de données fiables et comparables. Ces difficultés pourraient être atténuées si un cadre approprié ainsi que des indicateurs soigneusement choisis et fondés sur des critères convenus permettaient aux décideurs de définir des objectifs et des cibles, de suivre l'évolution de l'entrepreneuriat et d'évaluer l'efficacité de leurs politiques dans la réalisation de leurs objectifs.

42. L'entrepreneuriat a souvent été évalué à l'aide d'indicateurs tels que les taux de travailleurs indépendants, de propriétaires et gestionnaires d'entreprises et de créations d'entreprises. D'après les données du GEM, le pourcentage total d'entrepreneurs en phase de démarrage²⁷ est devenu un indicateur de l'entrepreneuriat communément utilisé au niveau national²⁸. Cependant, cet indicateur est de moins en moins reconnu comme un instrument pertinent d'orientation des politiques, car il risque de faire penser – à tort – qu'il est plus important d'augmenter le nombre des entreprises que leur qualité. Or, le simple recensement des nouvelles entreprises ou des travailleurs indépendants ne suffit pas lorsqu'il s'agit d'évaluer les politiques entrepreneuriales et leur impact²⁹. De fait, des recherches récentes montrent que toutes les activités entrepreneuriales n'influent pas de la même manière sur le développement économique et, par exemple, que les jeunes PME à forte croissance contribuent davantage à la création d'emplois, au développement du

²⁷ Pourcentage de la population active d'un pays qui s'emploie à démarrer une nouvelle activité (nouveaux entrepreneurs) et qui, au moins en partie, possède et gère une entreprise qui a moins de quarante-deux mois.

²⁸ L. Szerb, R. Aidis et Z. J. Acs, 2013, The comparison of the global entrepreneurship monitor and the global entrepreneurship development index, *Foundation and Trends© in Entrepreneurship*, Vol. 9, N° 1.

²⁹ J. E. Amorós, N. Bosma et Global Entrepreneurship Research Association, op. cit.

secteur privé et à l'innovation³⁰. De plus, il faudra peut-être promouvoir tel ou tel aspect de l'entrepreneuriat en fonction des phases de développement économique.

43. Pour surmonter les difficultés posées par le suivi de l'impact de l'entrepreneuriat sur le développement, plusieurs organisations ont élaboré des outils. On peut notamment mentionner les rapports de la série «Doing Business» et la base de données sur l'entrepreneuriat de la Banque mondiale, le GEM et l'indice mondial de l'entrepreneuriat et du développement, le programme commun d'indicateurs sur l'entrepreneuriat de l'OCDE et d'Eurostat, et le Consortium international sur l'entrepreneuriat.

44. Les points de vue adoptés varient. Par exemple, la base de données sur l'entrepreneuriat de la Banque mondiale rassemble des données sur les immatriculations d'entreprises (obstacles à l'inscription et à la radiation) et fait ressortir les procédures d'enregistrement et les formalités administratives qui ont une influence sur elles.

45. Le rapport du GEM propose des mesures harmonisées des attitudes, des activités et des caractéristiques (aspirations) des personnes participant aux différentes phases de la vie de l'entreprise. L'objectif principal est d'évaluer les écarts d'activité entrepreneuriale entre pays (réunis dans des groupes distincts, selon que leur économie est tirée par les facteurs, par l'efficacité ou par l'innovation) en fonction de leur niveau de développement économique et de leur localisation géographique.

46. L'indice mondial de l'entrepreneuriat et du développement, qui est recalculé chaque année, est composé de trois sous-indices qui rendent compte des facteurs contextuels de l'entrepreneuriat au regard de variables individuelles et institutionnelles³¹. Ces sous-indices se conforment à la classification du GEM et mesurent les attitudes, les activités et les aspirations entrepreneuriales. L'indice repose sur le principe que toutes les entreprises n'influent pas sur la croissance économique, et met l'accent sur les activités de création d'entreprises et sur les entreprises à fort potentiel de croissance.

47. En 2008, dans le cadre de son programme d'indicateurs sur l'entrepreneuriat, l'OCDE a élaboré trois séries d'indicateurs, portant sur les déterminants (moyens d'action), la performance entrepreneuriale et l'impact (objectifs des politiques)³². L'OCDE propose de classer les déterminants de l'entrepreneuriat en cinq grandes catégories: les débouchés, les compétences, les ressources, le cadre réglementaire et la culture. Selon cette classification³³, les débouchés sont créés par les conditions du marché, elles-mêmes déterminées par les politiques et les interventions publiques, la concurrence, l'accès aux marchés étrangers, la réglementation des marchés publics et d'autres facteurs. Dans ce contexte, les compétences renvoient aux aptitudes personnelles de l'entrepreneur et à ses possibilités d'accès aux infrastructures requises. Les capitaux concernent toutes les phases de la vie de l'entreprise, depuis l'accès aux premiers fonds d'amorçage jusqu'à la cotation en bourse. La R-D est ici une ressource qui peut être créée ou achetée, soit directement, soit par incorporation ou sous une forme diffuse. Le cadre réglementaire englobe toutes les taxes, les réglementations et autres règles et institutions publiques qui influent sur l'entrepreneuriat. Enfin, par culture on entend les postulats, les capacités d'adaptation, les perceptions et les connaissances de chacun.

³⁰ C. Criscuolo, P. Gal et C. Menon, 2014, The dynamics of employment growth: New evidence from 18 countries, OECD Science, Technology and Industry Policy Papers, N° 14.

³¹ GEDI, 2010, The Global Entrepreneurship and Development Index: A brief explanation, disponible à l'adresse: www.imperial.ac.uk/business-school.

³² OCDE, 2008, A Framework for Addressing and Measuring Entrepreneurship.

³³ Le programme d'indicateurs sur l'entrepreneuriat couvre le cadre réglementaire (10 indicateurs), les conditions du marché (6 indicateurs), l'accès au financement (5 indicateurs), les activités de R-D et les technologies (6 indicateurs), les capacités entrepreneuriales (4 indicateurs) et la culture entrepreneuriale (4 indicateurs).

48. D'autres organisations proposent des outils d'analyse permettant d'identifier les déterminants de l'entrepreneuriat et s'emploient à confronter les disparités existantes et à fournir des données comparables. Par exemple, l'organisation Prodem, en collaboration avec la Banque interaméricaine de développement, a mis au point un indice des conditions systémiques pour un entrepreneuriat dynamique (ICSEd-Prodem), grâce auquel des spécialistes de l'entrepreneuriat en Amérique latine peuvent définir un écosystème de référence et repérer les principaux éléments à améliorer afin de remédier à la pénurie d'entreprises dynamiques, c'est-à-dire d'entreprises susceptibles de créer des emplois de grande qualité. L'objectif est d'aider à identifier les principaux points forts et points faibles des pays et de permettre l'élaboration de stratégies et d'initiatives qui favoriseront l'entrepreneuriat et, au bout du compte, augmenteront la productivité. L'indice ICSEd-Prodem couvre 10 aspects ayant un impact sur le nombre et la qualité des nouvelles entreprises (capital social, politiques et réglementations, programmes dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, structure d'activité, systèmes d'enseignement, situation de la demande, conditions sociales et culture), qui aident à faire le point sur le dynamisme de l'entrepreneuriat en Amérique latine et à en comprendre les perspectives.

49. Il existe encore d'autres initiatives en faveur de l'entrepreneuriat, qui touchent à des domaines spécifiques. Par exemple, le cadre d'évaluation de l'impact défini par la Banque mondiale fournit conseils et critères d'appréciation sur ce qui rend une approche propre à évaluer l'impact de différentes politiques, interventions et réglementations sur le financement des PME. Il permet ainsi aux décideurs et aux autorités réglementaires de faire le bon choix parmi toute une série de méthodes d'évaluation d'impact, dont il précise les postulats, les forces et les faiblesses. Utilisées pour les politiques de financement des PME, notamment les cadres réglementaires, les infrastructures financières et les interventions publiques, ces méthodes d'évaluation d'impact sont applicables à un large éventail d'interventions relatives aux PME et à l'intégration financière³⁴.

50. L'OCDE a aussi élaboré un tableau de bord, qui analyse les tendances du financement des PME et des entrepreneurs à l'aide d'indicateurs de base tels que l'endettement, le financement sur fonds propres et la solvabilité des PME, et les mesures prises par les pouvoirs publics. Les décideurs disposent ainsi d'un cadre général leur permettant d'évaluer si les besoins de financement des PME sont satisfaits, d'appuyer l'élaboration et l'évaluation des moyens d'action, et de suivre les effets des réformes financières sur l'accès des PME au financement. Ces 13 indicateurs³⁵ donnent un aperçu cohérent du marché du financement des entreprises et de son évolution dans le temps pour un pays donné. Le tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et des entrepreneurs permet de comparer les tendances générales entre les pays, mais cette comparabilité est compromise par l'absence de définition harmonisée des PME au niveau international.

³⁴ Partenariat mondial pour l'inclusion financière et Banque mondiale, 2012, *Impact Assessment Framework: SME Finance* (Washington, Banque mondiale), disponible à l'adresse: <http://siteresources.worldbank.org/EXTFINANCIALSECTOR/Resources/282884-1339624653091/8703882-1339624678024/SMEFinanceImpactAssessmentFramework.pdf>, consulté le 8 février 2015.

³⁵ Parts des prêts aux PME dans les prêts aux entreprises, part des prêts aux PME à court terme dans les prêts aux PME, garanties accordées pour les prêts aux PME, prêts aux PME garantis par l'État, prêts directs de l'État aux PME, prêts aux PME employés, prêts aux PME improductifs, taux d'intérêt des prêts aux PME, écarts de taux d'intérêt entre les petites et les grandes entreprises, proportion de PME tenues de fournir une sûreté pour leur dernier emprunt bancaire, capital-risque et capitaux de croissance, retards de paiement et faillites. (OCDE, 2014, *Financing SMEs and Entrepreneurs 2014: An OECD Scoreboard* (version préliminaire), disponible à l'adresse: <http://www.oecd.org/cfe/smes/SMEs-Scoreboard-2014.pdf>.)

51. Le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED propose une méthode et des modalités d'évaluation du niveau de développement des politiques entrepreneuriales dans un pays et à une période donnés, dans le but d'identifier les lacunes et de surveiller les progrès accomplis en vue de les combler. Une liste de 23 sous-indicateurs a été établie pour ses six domaines d'action, à savoir: élaborer une stratégie nationale de l'entrepreneuriat, optimiser le cadre réglementaire, renforcer l'éducation à l'entrepreneuriat et la mise en valeur des compétences entrepreneuriales, faciliter l'échange de technologies et l'innovation, améliorer l'accès au financement, et promouvoir la sensibilisation et la création de réseaux.

52. Par exemple, pour évaluer les mesures prises dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale de l'entrepreneuriat, et trouver comment les améliorer, les pays doivent répondre à 13 questions, visant à déterminer s'ils ont analysé leur environnement entrepreneurial, s'ils ont défini des objectifs et des priorités, et s'ils ont adopté des mesures garantissant que leur stratégie entrepreneuriale est cohérente avec leurs autres politiques publiques. Les pays doivent aussi préciser s'ils ont pris des mesures particulières pour renforcer le cadre institutionnel et la coopération interinstitutions, et si des dispositifs servent à mesurer les résultats et à tirer des enseignements des politiques appliquées. De telles listes de questions récapitulatives existent aussi pour tous les autres domaines du Cadre directeur pour l'entrepreneuriat. Celui-ci associe une méthode d'auto-évaluation guidée à la participation active de tous les grands acteurs nationaux. Il fait également intervenir un modèle statistique facile d'utilisation, qui détermine la note attribuable à chaque pays dans chacun des six domaines d'action. Le Cadre directeur de la CNUCED propose en outre une liste d'indicateurs pour évaluer l'efficacité des politiques entrepreneuriales dans ces mêmes domaines³⁶.

53. Ces initiatives sont intéressantes. Toutefois, il serait bon de s'accorder au niveau international sur des lignes directrices concernant les indicateurs de base, qui tiennent compte de la situation des pays en développement et qui permettent aux décideurs de surveiller l'évolution et de mesurer l'efficacité de politiques entrepreneuriales adaptées à leur particularités nationales et internationalement comparables. À cette fin, il convient de prendre les mesures suivantes:

a) Définir la portée de l'entrepreneuriat. Il est urgent d'adopter une définition commune. Pour l'OCDE, par exemple, l'entrepreneuriat est un phénomène lié à l'activité entrepreneuriale, elle-même définie comme une action humaine entreprise dans une optique de production de valeur, par la création ou le développement d'une activité économique, grâce à l'identification et à l'exploitation de nouveaux produits, de nouveaux procédés ou de nouveaux marchés. C'est pourquoi, selon l'OCDE, l'entrepreneuriat pourrait aussi s'étendre aux grandes entreprises, et exclure les PME qui, au regard des critères applicables, n'apportent rien «de nouveau». Il y a peu, le GEM a ajouté l'évaluation des attitudes des employés des grandes entreprises à sa mesure du développement de l'entrepreneuriat. Il reste que, dans de nombreux pays, l'entrepreneuriat est associé à la création d'entreprises locales dans des secteurs de pointe;

b) Définir un cadre conceptuel des indicateurs de l'entrepreneuriat. Compte tenu de la complexité et de la diversité des approches possibles à l'égard de l'entrepreneuriat ainsi que de sa mesure et de ses indicateurs, il est indispensable de définir un cadre qui puisse aider les décideurs à adapter ces approches à la situation de leur pays. Certains pays, par exemple, s'intéresseront peut-être avant tout à la contribution de l'entrepreneuriat à la croissance économique, tandis que d'autres donneront la priorité à la création d'emplois ou à l'inclusion sociale. On pourra s'inspirer avec profit des approches existantes déjà présentées;

³⁶ <http://unctad.org/en/Pages/DIAE/Entrepreneurship/Entrepreneurship-Policy-Framework-and-Implementation-Guidance.aspx>, consulté le 8 février 2015.

c) Dresser une liste d'indicateurs fondamentaux, comparables au niveau international. Ces indicateurs ou variables devront être relativement uniformes entre les pays pour ce qui est de la population considérée, la méthode de mesure, la méthode de collecte des données et la périodicité ou l'actualité. Ils devraient être sélectionnés selon des critères garantissant qu'ils sont mesurables, réalisables, utiles, pertinents, comparables et économiques, et couvrant à la fois les aspects financiers et non financiers³⁷. L'élaboration de ces indicateurs exige une approche coordonnée au niveau international, notamment la création d'un groupe de travail ou d'un comité consultatif qui veillera à ce que le débat soit ouvert à tous et à ce que toutes les bonnes pratiques soient prises en considération.

54. Il serait également souhaitable de tenir compte des aspects suivants:

a) Mesure. Les données collectées sur les politiques entrepreneuriales devraient donner lieu à des évaluations aussi bien quantitatives que qualitatives. Pour ce qui est de ces dernières, les études de cas et les examens collégiaux sont l'occasion d'échanges d'expériences entre des examinateurs appartenant à différentes organisations, sises en différents lieux, qui cherchent à surmonter des difficultés analogues. Outre la collecte de données nationales, il importe de s'intéresser aux contextes infranational et local. Des indicateurs spécifiques devraient être définis à cet effet;

b) Suivi. L'organisme chargé de superviser l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie entrepreneuriale au niveau national devrait aussi s'occuper du suivi des progrès réalisés. Il devrait établir des plans d'action, assortis d'indicateurs mesurables, définis dans le temps et facilement accessibles. Cet organisme coordonnateur aura besoin de ressources humaines et financières suffisantes;

c) Évaluation. Elle devrait être à la fois interne et externe. Il conviendrait de réaliser une enquête initiale et de recueillir les données nécessaires, à chaque phase de la mise en œuvre, afin de déterminer si les politiques et les programmes produisent les résultats attendus. En tant qu'outil d'apprentissage, l'évaluation interne devrait prévoir des dispositifs de retour d'information, qui permettraient de procéder aux ajustements requis. L'évaluation externe devrait appuyer cette démarche, en offrant conseils et moyens techniques et en vérifiant la bonne gouvernance et la transparence;

d) Renforcement des capacités et communication. Une stratégie globale de renforcement des capacités et de communication pourra aider à présenter le cadre adopté et la manière de l'adapter à la situation locale. Les bénéficiaires, les parties prenantes et la population au sens large devraient avoir accès aux formations et aux informations. Les campagnes de sensibilisation au développement de l'entrepreneuriat et l'utilisation des médias sociaux contribueraient à une meilleure responsabilisation et à une plus grande transparence.

IV. Conclusions et questions à examiner

55. L'entrepreneuriat peut grandement aider à réaliser les objectifs de développement durable prévus dans le programme de l'après-2015, notamment l'élimination de la pauvreté, l'autonomisation des jeunes, des femmes et des autres groupes défavorisés, et le plein emploi pour tous dans le secteur productif. Il peut aussi se révéler utile face aux enjeux environnementaux. Encore faut-il faciliter la transition vers une nouvelle génération d'entrepreneurs et de décideurs ayant pour objectif et engagement communs de promouvoir l'entrepreneuriat au service du développement durable. À cette fin, la CNUCED continuera

³⁷ Par exemple, le bien-être, c'est-à-dire le fait que les employés sont satisfaits de leurs conditions de vie et de leur travail, est un des aspects pris en compte par le GEM. De son côté, l'OCDE indique que la production de valeur, au sens qui lui est donné dans sa définition de l'entrepreneuriat, se rapporte aux retombées monétaires et non monétaires pour la société.

d'aider gouvernements et institutions à instaurer un environnement propice, selon le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat, par le biais du réseau Empretec et d'autres programmes d'assistance technique.

56. Dans la présente note, le secrétariat de la CNUCED a exposé les tendances récentes en matière de développement de l'entrepreneuriat et a mis en évidence les problèmes posés par la définition d'indicateurs détaillés et comparables, auxquels les décideurs pourraient se reporter. Afin que la CNUCED contribue encore plus utilement à la réalisation des objectifs de développement durable qui ont été proposés, les débats pourraient porter sur les questions suivantes:

a) Comment faire en sorte que la promotion de l'entrepreneuriat contribue à la réalisation des objectifs de développement durable?

b) Quelles sont les principales difficultés posées par l'élaboration d'indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre des politiques entrepreneuriales et l'évaluation de leurs résultats? Quelles sont les meilleures pratiques dans ce domaine?

c) Quelles mesures la CNUCED peut-elle adopter pour donner suite aux recommandations formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions sur l'entrepreneuriat au service du développement?

57. La CNUCED, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, a proposé certaines mesures qui pourraient être appuyées par les Nations Unies aux fins de la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée générale en faveur de l'entrepreneuriat³⁸:

a) Organiser un forum mondial de l'entrepreneuriat au service du développement, où les entrepreneurs pourraient échanger leurs expériences et les consolider, et encourager l'adoption d'indicateurs d'impact communs ainsi que d'une charte du changement entrepreneurial;

b) Mettre en place des réseaux infranationaux, nationaux et mondiaux de l'entrepreneuriat et des formateurs au monde de l'entreprise;

c) Poursuivre les efforts d'intégration financière en renforçant les capacités, les compétences et la volonté des institutions financières et des prêteurs de proximité mises au service des PMME, des coopératives et des entreprises sociales;

d) Donner aux jeunes de meilleures possibilités de créer leur entreprise, par exemple, en mettant en place un programme mondial de mentorat ou en proclamant une «année du jeune entrepreneur»;

e) Autonomiser les femmes entrepreneurs grâce à un réseau d'ambassadeurs de bonne volonté;

f) Dernier point, mais non le moindre, les Nations Unies pourraient montrer la voie à suivre en matière d'inclusion des groupes sociaux défavorisés, comme les minorités, les migrants et les personnes handicapées, dans les programmes en faveur de l'entrepreneuriat.

58. La Commission voudra peut-être discuter plus avant de la manière de donner corps à ces idées et proposer toute suite qu'elle estimera appropriée.

³⁸ Assemblée générale, 2014, L'entrepreneuriat au service du développement, résolution A/69/320, New York, 18 août.